

Image not found or type unknown



Urgent aider moi silvouplait

Par **Barbier Camille**, le **20/10/2016** à **14:10**

Bonjour,

j'ai 18 ans et je suis dans une colocation depuis juin et maintenant nous sommes en octobre cependant j'ai perdu mon travail depuis le 8 aout et je n'ai donc pas pu payé mon loyer d'octobre et je ne pourrais pas payé celui de novembre.... je ne sais pas quoi faire ... peut-il mexpulser ?

Par **Tisuisse**, le **20/10/2016** à **18:45**

Bonjour,

OUI mais pas tout de suite.

Par contre, voyez en urgence les services sociaux de votre mairie ou de votre département. En attendant, trouvez un JOB, cela existe notamment en restauration, ils embauchent toute l'année.